

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 4 novembre 2019 de 20h30 à 23h00

Etaient présents : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, DEFORGE Marc, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien

Etaient excusés : Denis MOLINIER ayant donné procuration à Sébastien THILL

Secrétaire de séance : THILL Sébastien

Approbation des procès-verbaux des réunions du 7 octobre 2019

Le compte-rendu du 7 octobre est approuvé par 5 voix pour et 4 abstentions.

Renouvellement des baux communaux : La Planche – le Village

Madame Le Maire indique que les locations des jardins à la Planche sont à renouveler au terme du contrat soit le 15.11.2019.

Dans le même temps, un nouveau terrain de 741 m² situé au village est proposé à la location.

Deux candidats se sont manifestés.

Les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'attribuer :

- la parcelle au lieu-dit "La Planche d'une contenance de 1ha30a à l'Association de Chasse d'Ecury sur Coole
- la parcelle située dans "Le Village" d'une contenance de 7a 41ca à Monsieur LAINÉ Johnny

Le prix de la location aura comme base le prix de l'année précédente indexé selon l'indice national des fermages.

Les membres du conseil municipal chargent le maire d'établir les baux de location pour une durée de 9 ans. Les frais d'enregistrement des baux sont à la charge des preneurs.

Décision modificative

Lors du dernier contrôle de maintenance de la société Isogard, il a été constaté qu'un extincteur de la salle des fêtes a été volé . L'assurance ne peut nous rembourser cette substitution ; en effet, il n'y a pas eu d'effraction et le locataire concerné n'est pas identifiable.

Le remplacement de cet équipement n'avait pas été abondé lors du vote du budget 2019.

Les élus décident, à l'unanimité, de transférer de l'opération 70 "aménagement terrain communal" à l'opération 49 "achat extincteurs", la somme de 209€.

Par ailleurs, un point est ajouter au règlement de la salle des fêtes :

« Toute annulation de réservation doit être effectuée au moins un mois avant la date de la location. Dans le cas contraire, le montant de la location ne sera pas remboursé sauf cas de force majeure. »

FREE : Proposition de bail

La société FREE mobile a manifesté son intérêt à déployer ses infrastructures sur notre commune, pour une couverture optimale en haut débit et très haut débit mobiles.

Elle cherchait une parcelle pour installer un site de radiotéléphonie mobile dans le nord de notre territoire. La parcelle ZE 6, rue de la Planche lui a été proposée. Après étude, la société FREE propose à la commune de louer un emplacement de 123m² sur la parcelle précitée moyennant un loyer annuel de 3 000€,

qui sera payable d'avance semestriellement. Cette antenne sera en mesure d'accueillir d'autres opérateurs.

Le conseil municipal, accepte de contracter un bail de 12 années aux conditions précitées, renouvelable par

tacite reconduction pour des périodes successives de 6 ans avec la société FREE mobile.

Vote à l'unanimité

La commune a relancé les trois opérateurs qui avaient décliné la proposition de raccordement de Free, pour connaître les raisons de leur décision. Pas de réponse pour le moment.

Recensement 2020 : rémunération agent recenseur et coordonnateur

Le recensement dans notre commune va se dérouler du 16 janvier au 15 février 2020.

Après avoir sollicité plusieurs personnes du village, Madame PERRIN Céline a accepté d'être notre agent recenseur pour la prochaine campagne. Notre secrétaire de mairie renouvelle sa mission de coordonnateur communal.

Le conseil municipal a décidé de rémunérer les agents de la façon suivante :

- Agent recenseur : 0.80€ par feuille de logement remplie et 1.01€ par bulletin individuel rempli
25€ par séance de formation
- Coordonnateur communal : 0.33€ par feuille de logement remplie et 0.71€ par bulletin individuel rempli
- Remboursement des frais de déplacement en cas d'utilisation du véhicule personnel pour se rendre aux formations.

Vote à l'unanimité

Compte Epargne Temps (CET)

Lors du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019, les élus avaient réfléchi aux dispositions de l'ouverture d'un Compte Epargne Temps pour les agents communaux en rédigeant un projet de délibération.

Ce dernier a reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 26 septembre 2019.

Les élus décident par 8 voix pour et une abstention, la mise en place d'un Compte Epargne Temps aux conditions prédéfinies à compter du 4 novembre 2019.

Vote : 8 voix pour et 1 abstention

L'EXPOSITION LES ECURIOTS ONT DU TALENT

Les membres du conseil municipal ont décidé d'organiser une journée d'exposition intitulée "Les Ecuriots ont du talent" le dimanche 1^{er} décembre 2019.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants :

Entrée gratuite

Buvette :

Champagne : 18€ La coupe : 2€

Cidre : 1€ le verre

Thé/Café/Tisanes : 0.50€

Gaufres : 1.50€

Un vernissage avec les exposants est prévu le samedi 30 novembre à 19h

Travaux de voirie Chemin des Hauts

Un devis initial avait été demandé pour le renouvellement de la couche de surface du Chemin des Hauts/ rue des Noyers, qui s'élevait à 15 404.81€ TTC.

Les bornes de la parcelle ZK 76 ont été remises et il est apparu que le chemin empiétait sur le domaine privé.

Un nouveau tracé de Chemin a été réalisé pour décaler son emprise. Une structure doit être réalisée pour renforcer les bas-côtés. Ces travaux s'élèveraient à 28 477.38€ TTC (y compris l'enduisage des voies).

Lorsque les constructions seront terminées, il serait opportun de poser des bordures pour stabiliser les trottoirs et capter les eaux pluviales.

Le conseil valide à l'unanimité, le devis de Colas pour les travaux Chemin des Hauts pour un montant de 28 477.38€ TTC.

A titre d'information, pour des travaux similaires d'installation de bordures et de récupération des eaux pluviales rue de la Marguette, les travaux s'élevaient à 53 797.90€ HT. Il appartiendra au prochain conseil de statuer sur cette opération.

COMPTES RENDUS

COMMISSION ANIMATION

Repas des aînés : 28 personnes se sont inscrites au repas des aînés. Les élus participeront à cette manifestation avec leur conjoint.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 15 novembre : 12 familles ont été invitées

3 naissances ont eu lieu entre fin 2018 et fin 2019 : les familles ont été invitées à planter un sapin dans le bois des petits Ecuriots.

Les décorations de fin d'année seront posées pour l'exposition du 1^{er} décembre.

Une réunion préparatoire avec les exposants est prévue le lundi 25 novembre à 18h.

Les vœux de la commune auront lieu le vendredi 17 janvier à 19h.

COMMISSION TRAVAUX

Lors de la construction des trois maisons, des sonnettes à pile ont été installées mais elles ne tiennent pas dans le temps à cause des intempéries.

Un devis de 832.99€ TTC a été établi par notre électricien pour électrifier les sonnettes depuis le tableau électrique des maisons. Le conseil a émis un avis favorable.

Thierry Kleinert est intervenu à l'Eglise pour nettoyer les gouttières et réparer l'une d'entre elles. Malgré ces travaux, une nouvelle fuite a été constatée à gauche de l'Autel.

Ruelle Godot : une réflexion est lancée sur l'installation d'un panneau sens unique. En effet, il est dangereux de sortir de cette ruelle sur la RD4.

Des grosses ornières ont été constatées Chemin du Maltrat. Un projet de réfection de chaussée avait été lancé mais les riverains n'y étaient pas favorables, ils voulaient conserver les cailloux. Un sens unique en montant dans ce chemin serait-il approprié ? Les élus vont réfléchir à la question.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La haie de thuyas du terrain de tennis touche le grillage. Deux interventions avaient été menées en 2014 et 2017. Une nouvelle devrait être programmée avant la prochaine saison de tennis avec un démaillage du court.

Au cimetière, les buis ont été arrachés ou tronçonnés. Actuellement, notre employé est en train de refaire les blocs à bancher. Un devis a été sollicité auprès de la société Levasseur pour remplacer les buis. Dans la partie nord, des chapeaux seront installés sur les blocs à brancher.

L'EARL Les Carigeaux a un projet de réintroduction de l'élevage de moutons. Une réunion de concertation est programmée pour en connaître davantage.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Fick est venue déposer en mairie, la maquette de l'étiquette de sa bière l'HappyCoole.

Le plan d'alignement a été approuvé par le Conseil Départemental lors de la commission permanente du 27 septembre 2019.

Le Comal propose de visiter la commune le soir, à l'aide d'une caméra thermique à infrarouge pour constater les déperditions de chaleur de certaines habitations. Les élus s'interrogent sur les critères des maisons sélectionnées et si l'accord des propriétaires est demandé. Est-ce que cette balade a pour objectif un démarchage commercial ?

La commune a été sélectionnée pour la proposition de l'initiative wifi 4EU. Il s'agit d'un mécanisme de soutien à l'installation d'une wifi intérieure et extérieure d'un montant de 15 000€.

Un arrêté de péril imminent a été pris pour la bâtisse au 1 rue de la Gare. La commune doit mandater une entreprise pour réaliser les mesures conservatoires préconisées par l'expert et ignorées des ayants droits.

Dans la cadre de la révision du PLU, La CDPENAF a convoqué la commune le mardi 12 novembre à 9h30. Monsieur Sallet représentera la commune.

Prochaines réunions et prochains évènements dans la commune :

Accueil des nouveaux arrivants : Vendredi 15 novembre à 18h30

Repas des aînés : Dimanche 17 novembre à 12h

Réunion préparatoire avec les exposants : lundi 25 novembre à 18h

Bois des petits Ecuriots : samedi 30 novembre à 11h30

Vernissage de l'exposition : samedi 30 novembre à 19h

L'exposition "Les Ecuriots ont du talent" : Dimanche 1er décembre de 10h à 18h

Réunion avec l'EARL Les Carigeaux : lundi 2 décembre à 18h (sous réserve)

Conseil municipal : lundi 2 décembre à 20h30

Conseil municipal : lundi 6 janvier 2020 à 20h30

Vœux : vendredi 17 janvier 2020 à 19h